

350

CLASSIFICATION	
350	
Classe	Postier
Sous-classe	Pièce

ARCHIVES
VOIE SERVICE CENTRAL
N° 35924

P. I

Strasbourg

8^e Arrpt

Renseignements au sujet d'un bâtiment
 vendu par la Reichsbahn à la maison
 Oswald Clammann -

- Bâtiment érigé en 1910 par la Reichsbahn
 sur un terrain du Fort autonome

1943/44

SIONNAIRE DU Domaine à Strasbourg, de joindre
à votre réponse, une estimation de la valeur
de ces terrains avant la guerre et aujourd'hui.
(Inutile de faire traduire les actes
ci-joints qui seront à me retourner.)

14 DEC 1945

CLASSEMENT

3/0	
Liasse	Dossier
Sous-Dossier	Pièce

27 FEV 1946

8044d

8ème Arrondissement VB Strasbourg, le 19.2.1946
Strasbourg

N° 846/45 S

RETOURNE

à Monsieur le Chef
du Service V.B.
P a r i s

Le terrain dont il s'agit n'a jamais appartenu
aux chemins de fer. Le port Autonome en a déjà été
propriétaire avant l'occupation allemande. La ques-
tion de récupération du terrain ne se pose donc pas
pour la SNCF.

Le bâtiment se trouvant sur ce terrain a été
vendu par acte du 3 juin 1943 par l'autorité alle-
mande à la Maison OSWALD CLASSMANN. Erigé en 1940
par la Reichsbahn, et non par la SNCF comme il est
indiqué par erreur dans la note du Service du Con-
tentieux du 5 décembre 1945. Ce bâtiment a servi de
bureau au personnel chargé de la surveillance des
travaux de relèvement du Pont Vauban partiellement
détruit.

La Maison CLASSMANN a effectivement versé, le
16.6.1943, à la Reichsbahn le prix d'achat de
7.000.- RM. pour le bâtiment (chèque payé à la Ban-
que Populaire - Gewerbebank).

Ci-joint un croquis de situation.

Comme les intérêts de la SNCF ne sont pas lésés,
il conviendrait, à mon avis, de classer cette
affaire.

L'Ingénieur Principal
Chef du 8ème Arrondissement VB

1 dossier

clt. Jon

M.V.
SOCIÉTÉ NATIONALE

12 DEC 1945

C/19401A

LE 5 décembre 1945.

des
CHEMINS DE FER FRANÇAIS

SERVICE DU CONTENTIEUX
Division de Strasbourg

Bureau EX²

Aff.

N° 3112/45

Monsieur l'Ingénieur en Chef
du Service V.B. - Région de
l'EST

CLASSÉMENT	
Classe	Dossier
3/0	
Sous-Dossier	Page

SMC - Région Est
CS - Arrondissement V.B.
17 DEC 1945
N° 846/45-3

PARIS

J'ai l'honneur de vous adresser, à toutes fins utiles, le dossier ci-joint en vous faisant connaître que, par acte du 3 juin 1943, la Reichsbahn a vendu à la Maison Oswald Classmann à Strasbourg un bâtiment de la S.N.C.F. érigé sur un terrain qui est la propriété du Port Autonome de Strasbourg.

P/Le Chef du Contentieux,

A. Bitume

1 dossier

V.B./ Communiqué à Monsieur le Chef
du 8^e Arrondissement,

Les terrains en cause peuvent-ils être abandonnés au Port de Strasbourg sans inconvénient pour le chemin de fer ou y a-t-il intérêt à les récupérer?

Le prix a-t-il été effectivement payé à la Reichsbahn et encaissé par elle?

Vous demanderez à M. KLEIN, Inspecteur divi-
.../...

Mod. CX 9 - C.O.L. 31.073 Mante et Ramou, Paris 80/W 38782 (4-45) 3413

NATIONALE
Région EST

Télé

M

N°

Déposé à

lit.

THE 22210

Rampe de 0.005 sur 348.00

P.E. de 9.50 d'ouv. droite

Paler sur 138.29

Vers Strasbourg

Bassin Vauban

Pont à T.M. de 107.33 d'ouv. lre PK 6.197.16

Paler sur 138.29

Pont sous rails à 74.50 d'ouv. droite PK 6.222.10

Pente de 0.005 sur 638.00

Vers Kehl

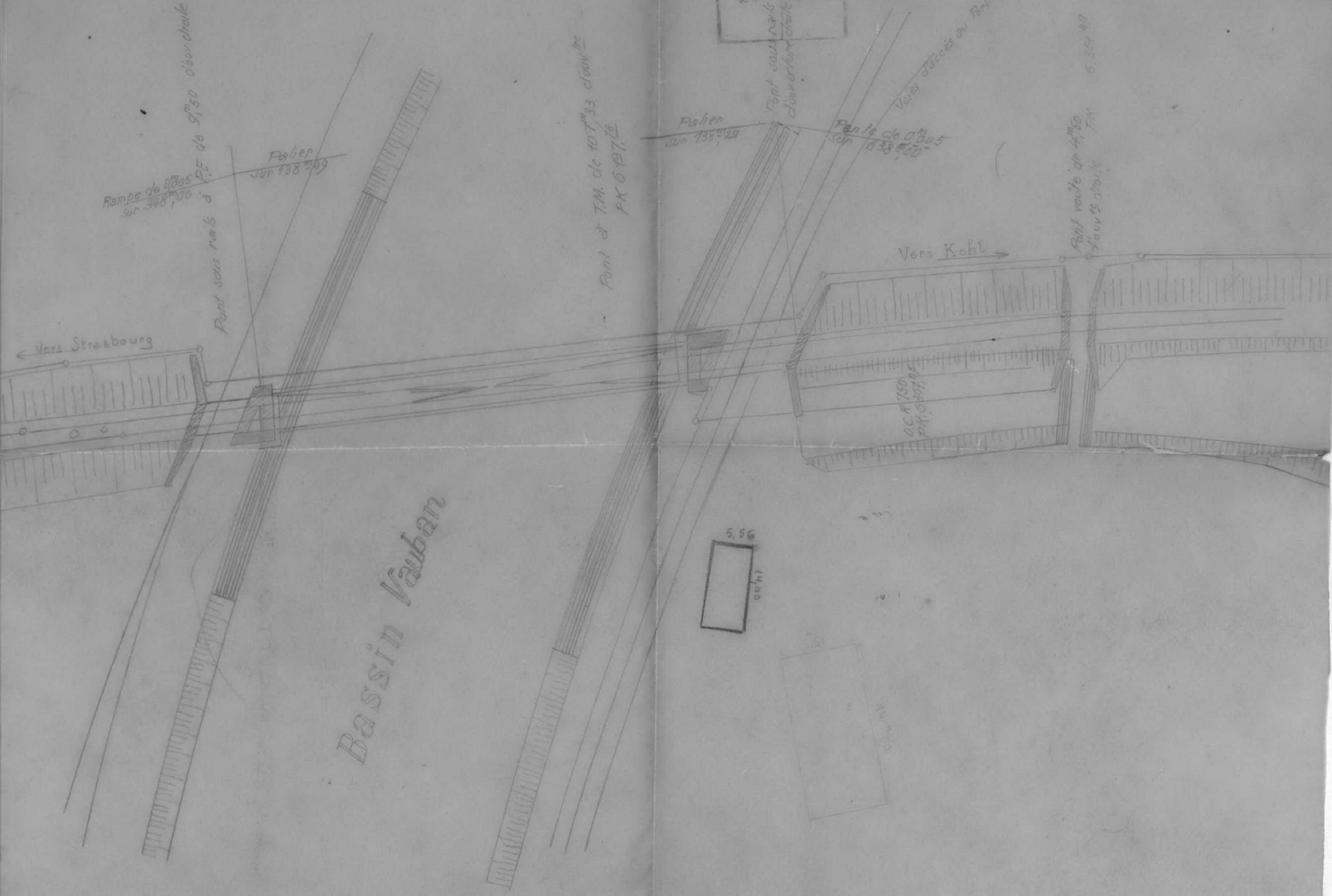
O.C.R. 750 PK 6.307.25

Pent route de 4.50 d'ouv. droite PK 6.224.40

Voies d'accès au Bas du Rhin

5.56

11.000



Vorstand des
Eisenbahn-Neubauamtes
Straßburg (Els)

Abschrift.

Jandy
10.2.

An die
städtische Hafenverwaltung
in Straßburg

CLASSEMENT	
Classe	3/0 Dossier
Sous-Dossier	Pièce

NI Str

12. Februar 1943.

Bürogebäude auf dem Gelände der städt. Hafenerwaltung in Straßburg.

Das Bürogebäude der deutschen Eisenbahnverwaltung auf dem Hafengelände der Stadt Straßburg bei Bauwerk 14 soll auf Abbruch veräußert werden. Bevor ich ein Ausschreiben hiezu erlasse, frage ich hiermit an, ob seitens der städt. Hafenerwaltung oder eines zukünftigen Pächters des Geländes ein Interesse auf Erwerb vorliegt. Pläne des Gebäudes liegen hier bei.

Anlagen: 2 Pläne

gez. Grimm

In der Hafenerwaltung Straßburg
mit der Karte

HAFENVERWALTUNG

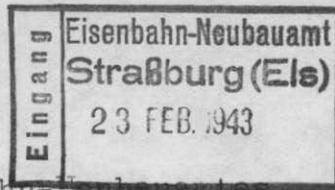
Fernsprecher: 296.60 - 63

Postscheck-Konto:
9379 Strassburg (Els.)

Nr. 1518 Gi/B

Betrifft: Bürogebäude auf
dem Gelände der Hafenver-
waltung bei Bauwerk 14 -
Ihr Schreiben vom 12.2.43
NI/Str.

STRASSBURG (Els.), den 22. Februar 1943.
Zornstaden 4



An den
Vorstand des Eisenbahn-Neubauamtes
Strassburg (Elsass)

Strassburg i. Els.
Kronenburgerring 3 II

In Beantwortung Ihres obigen Schreibens teile ich Ihnen mit, dass die Schreinerei Glassmann, Strassburg/Els., Kölner Ring 9-13, beabsichtigt, das von Ihnen besetzte Gelände anzumieten.

Sie tritt ebenfalls als Interessent für das Bürogebäude auf. Ich habe die Firma angewiesen, sich direkt mit Ihnen ins Benehmen zu setzen.

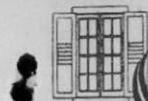
Der Kommissarische Hafendirektor :

Mumall

NI

Großschreinerei

Strassburg, den 25. Februar 43

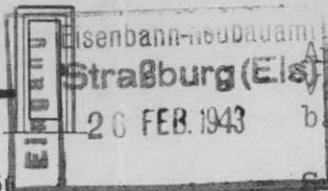


Oswald Classmann

Strassburg/e - Kölnerring 9-13

Feencuf 299.66/67 - Postcheckkonto Strassburg 55

Bankkonto: Dresdner Bank, Filiale Strassburg
Gewerbe- und Handelsbank.



Ck

An den
Vorstand des Eisenbahn-Neu-
bauamtes Strassburg (Els.)

Strassburg/ Els.
Kronenburgerring 3 II

Betr: Lagerplatz der Hafenverwaltung beim
Bauwerk 14.

Wir erfahren von der Hafenverwaltung,
dass das Gelände welches Sie beim Bauwerk 14
bis jetzt benützt haben, bald frei werden
wird und dass Sie beabsichtigen das darauf
befindliche Bürogebäude auf Abbruch zu ver-
kaufen.

Da wir dieses Gelände als Holzlager-
platz von der Hafenverwaltung ermieten, bitten
wir um Mitteilung des Preises für den evtl.
Erwerb des Bürogebäudes.

Inzwischen begrüßen wir Sie mit

Heil Hitler!
Oswald Classmann K.G.

NI

Vorstand des
Eisenbahn-Neubauamtes
Straßburg (Els)

Abdruck.

Straßburg (Els), den 8. März 1943.

N I Str

An die
Reichsbahndirektion

Karlsruhe.

Betr: Abbruch von Baubuden bei Bauwerk 14 in Straßburg
h.i. Bürogebäude.

Anlagen:

3 Schreiben

Hiermit übersende ich den Schriftverkehr über eine ev.
Veräußerung des Bürogebäudes bei Bauwerk 14 in Straßburg
zur weiteren Entscheidung.

gez. *Prin*

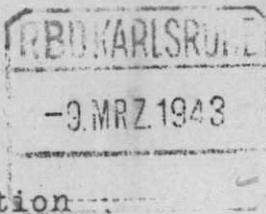
el/34

Vorstand des
Eisenbahn-Neubauamtes
Straßburg (Els)

Straßburg (Els), den 8. März 1943.

N I Str

b. R. R 30
11/3
An die
Reichsbahndirektion



Karlsruhe.

Betr: Abbruch von Baubuden bei Bauwerk 14 in Straßburg
h.i. Bürogebäude.

Anlagen:

3 Schreiben

Hiermit übersende ich den Schriftverkehr über eine ev.
Veräußerung des Bürogebäudes bei Bauwerk 14 in Straßburg
zur weiteren Entscheidung.

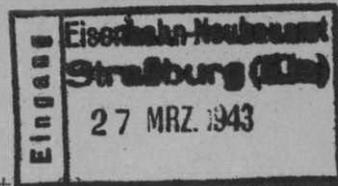
Müller

Mau. Wild

Karlsruhe, den 25. März 1943

Deutsche Reichsbahn
Reichsbahndirektion Karlsruhe
50 Th 30 Hg Str

An das
ENBA Straßburg (Els)



Betr: Abbruch von Baubuden bei Bauwerk 14 in Straßburg
h i Bürogebäude

Anlagen: 3 Schreiben

- Auf Bericht: NI Str vom 8.3.1943 -

Gegen den Verkauf des Bürogebäudes beim Bauwerk 14 in Straßburg haben wir nichts einzuwenden. Wir ersuchen, von der infrage kommenden Fa Claßmann Angebote einzufordern und mit einer Skizze des Gebäudes zur weiteren Entscheidung hierher vorzulegen..



gez Lay

Beglaubigt:

Hirtzu TEO.

WI

7 Dez 50.

Ich bin der Gebante nachfolgender
ist, sollten wir es nicht wollen können,
zuviel Geld nicht laßt zu besetzen ist.
Kauf Herrn Gebante müssen wir der für
ein Angebot, das wir nicht nicht zu
Müssen können. können zu geben

zahl 22/3

19/3

Herrn der ist

Mein Arbeits hat das Gebante bezieht: Leidbau-
weise, sorgfältig. Es ist nicht zu verzagen. Es würde zuviel
denn zerstört werden. 50 $\frac{22}{3}$

Städt.

An die Großschreinerei
Oswald Claßmann
Straßburg
Kölnerring 9-13

N I Str

29. März 1943.

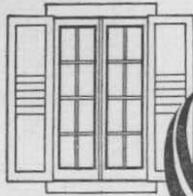
____: Bürogebäude auf dem Gelände der
städt. Hafenverwaltung in Straßburg.

Das auf dem Lagerplatz bei Bauwerk 14 des Hafengeländes in
Straßburg stehende Bürogebäude soll auf Verkauf oder auf Abbruch
veräußert werden. Nach Ihrer Mitteilung vom 25.2.1943 beab-
sichtigen Sie das Gebäude zu erwerben. Ich ersuche um Übermittlung
eines Angebotes.

ges. Müll

Müll Müll

eN 34



Großschreinerei

Oswald Laßmann



Straßburg ^{1/e} - Kölnerring 9-13

Fernruf: 299.66/67

Postcheckk.: Straßburg 556

Bankkonto: Dresdner Bank
 Filiale Straßburg

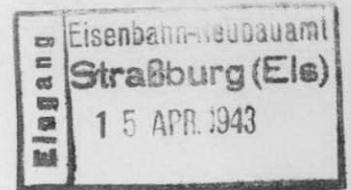
Gewerbe- und Handelsbank

Handelsregister: Straßburg B 25.96

Ck

Straßburg, den 14. April 1943

An den
Herrn Vorstand
des Eisenbahn-Neubauamtes
Strassburg/Els.



Ihr Schreiben vom 29.3.43
Ihr Zeichen N I Str.

In Erledigung Ihrer gefl. Zuschrift, teilen wir Ihnen mit, dass wir das uns angebotene Bürogebäude auf dem von uns von der Hafenverwaltung gemieteten Lagerplatz, zwecks Abschätzung des Wertes, besichtigt haben.

Wir bieten für das Gebäude in seinem jetzigem Zustand, einschl. der elektrischen Einrichtung, Abortanlage und Öfen

RM 1500.-

Ferner sind wir bereit den ca. 35 m breiten Zaun in Holzkonstruktion mit dem Einfahrtstor nach der Strassenseite zu übernehmen, da wir den Platz in gleicher oder ähnlicher Art abtrennen müssten.

Hierfür bieten wir Ihnen

RM 225.-

Die bestehende Wasserleitung auf dem Gelände würden wir ebenfalls übernehmen, falls Sie dieselbe an Ort und Stelle belassen.

Wie wir bei der Ortsbesichtigung von Herrn Amtmann EBLING erfahren haben, beabsichtigen Sieden Schuppen längs des Bahndammes abzurechen, zur späteren anderweitigen Wiederverwendung. Wir unsererseits müssten auf dem Gelände zur Unterbringung von Munitionspackgefäßen vor dem Versand, ein ähnliches Holzbauwerk errichten. Wir erlauben uns daher Sie zu bitten, zu prüfen, ob im kriegsbedingten Allgemeininteresse es nicht vertretbar sein würde, dass Sie uns die Schuppenanlage käuflich oder mietsweise überlassen.

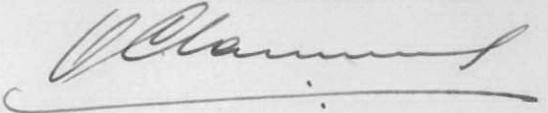
*Kontn. gem.
Kl. 15/4.*

NI

Dadurch würde zunächst die Arbeitszeit für das Abreißen und Abtransportieren eingespart und ausserdem ein nicht unbedeutender Materialverschleiss, da sowohl die aufgenagelte Schalung, ebenso wie die Dachdeckung durch den Abbruch bedeutend leiden, bzw. teilweise zerstört würde.

Wir bitten höfl. um Ihre Stellungnahme hierzu bekannt zu geben und stehen zu allen weiteren Auskünften gern zu Ihrer Verfügung .

Heil Hitler!
Oswald Classmann K.G.



Vorstand des
Eisenbahn-Neubauamtes
Straßburg (Els)

Abschrift !

Straßburg, den 16. April 1943.

N I Str

Betr: Bürogebäude bei Bauwerk 14
des Rheinhafens in Straßburg.

An die
~~städtische~~ Hafenverwaltung
in Straßburg.

Unterm 14.d.M. ging hier ein Angebot der Großschreinerei
Oswald Claßmann, Straßburg auf Erwerb des Bürogebäudes ein,
das jedoch nicht angenommen werden kann. Bevor ich nun zu
einer öffentlichen Ausschreibung auf Abbruch und Übergang
der Abbruchstoffe zu Eigentum des Abbruchunternehmers
schreite, frage ich an, ob Ihrerseits ein Interesse auf
Erwerb des Gebäudes vorliegt.

gez G r i m m

HAFENVERWALTUNG

Fernsprecher: 296.60 - 63

Postscheck-Konto:
9379 Strassburg (Els.)

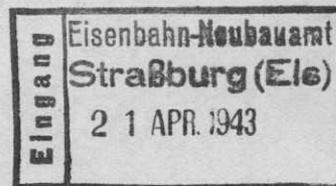
Nr. 1659 G1/B

Betrifft: Bürogebäude bei
Bauwerk 14 des Rheinhafens
in Strassburg - Ihr Schreiben vom 16.4.1943 - NI/Str.

STRASSBURG (Els.), den 20. April 1943.
Zornstaden 4

Herrn Vorstand des Eisenbahn-Neubauamts
Strassburg (Els)

Strassburg i. Els.
Kronenburgerring 3

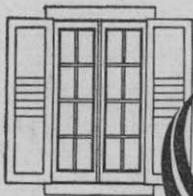


Meine Verwaltung hat an dem Erwerb des Bürogebäudes kein Interesse. Ich bedauere daher, von Ihrem Angebot keinen Gebrauch machen zu können.

Der Kommissarische Hafendirektor :

Munnack

NI

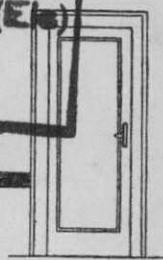


Großschreinerei

Oswald Classmann

Eisenbahn-Neubauamt
Straßburg (Elsaß)

29 APR. 1943



Straßburg ¹/_e - Kölnerring 9-13

Fernruf: 299.66/67

Cb

Postcheckk.: Straßburg 556

Bankkonto: Dresdner Bank
Filiiale Straßburg

Gewerbe- und Handelsbank

Handelsregister: Straßburg B 25.96

Straßburg, den 28. April 1943

An das

Eisenbahnneubauamt Strassburg

S t r a s s b u r g
Kronenburgerring 3 II

Betr.: Bürogebäude auf dem Gelände der
städt. Hafenverwaltung in Strassburg

Wir erfahren durch die Hafenverwaltung, dass Sie beabsichtigen das uns angebotene Bürogebäude öffentlich auf Abbruch auszuschreiben, nach dem Ihnen unser Angebot zu niedrig erschien.

Unter Berücksichtigung des Umstandes, das letzten Endes uns, als Nachfolger im Mietverhältnis, das Haus immerhin wertvoller sein muss als jedem aussentstehenden Dritten bieten wir Ihnen für dasselbe in seinem jetzigen Zustand mit allem Zubehör wie elektrische Leitung, Ofen, und Aborteinrichtung

*(Sickenlampen
Fanzwecker)*
RM: 5.000,-

Die auf den Lagerplatz verlegte Wasserleitung hat, nach dem verschiedene Zapfenstellen bereits entfernt wurden, für uns nur Interesse zur Versorgung des Bürogebäudes mit Wasser. Die Abzweigung nach der Werkküche und nach der Hauptwerkstatt, könnte von Ihnen entfernt werden.

Für den Strang zwischen Strassenschacht und dem Gebäude, der in 1 1/2 " Stärke ca. 200 m lang ist, bieten wir Ihnen

RM: 800.-

Ausserdem halten wir unser Angebot, betr. die Einzäunung nach der Strasse mit RM: 225.- aufrecht.

Da wir das Mietverhältnis baldigst antreten müssen, stehen wir zu den abschliessenden Verhandlungen ganz zu Ihrer Verfügung.

Heil Hitler!
Oswald Classmann K.G.

Straßburg (Els), den 3. Mai 1943.

NI Str

An die
Reichsbahndirektion
Karlsruhe.



Th 30

15/5

50
47
?

Anlagen:

Betr: Bürogebäude auf dem Gelände der städt. Hafenverwaltung
bei Bauwerk 14 in Straßburg.

- 1 Bund Schriftstücke
- 1 Plan

Auf Verfügung Rbd Karlsruhe vom 25.3.43/ 50 Th 30 Hg Str.

Hiermit übersende ich den Schriftverkehr über die Veräußerung des Bürogebäudes bei Bauwerk 14 des Hafengeländes in Straßburg. Das Angebot der Großschreinerei O. Claßmann, Straßburg vom 28.4.43 auf Erwerb beläuft sich auf 5000 RM. Meines Erachtens sollten 6000 RM gefordert werden.

Das Angebot für Überlassung der Wasserleitung mit 800 RM ist angemessen. Der Betrag für die Einfriedigung dürfte auf 300 M erhöht werden. Eine Zeichnung über das Gebäude liegt hier bei. Ich bitte um Entscheidung.

Teils 14 4' der 13, der Bauvertrag 12 Feb.
Guinewick

Herrn Dr. 13, 14 und 1

Neu. Wild

mit der Bitte um Stellungnahme. Ich schlage vor, dass ENBA die Genehmigung zum Verkauf des Gebäudes, der Wasserleitung und der Einfriedigung zu dem von ihm vorgeschlagenen Preise zu erteilen, dem Verkauf jedoch nicht an der Weigerung der Fa. Claßmann zur Zahlung des erhöhten Preises scheitern zu lassen, da wir bei einer Ausschreibung auf Abbruch sicher einen bedeutend geringeren Betrag erhalten.

Dr. 50

*Einverstanden! f. w. Bahapung
am 13. 13. 13*

13 1/19

Th 30 17/5 24/5

*1 1/50
1 1/50
1 1/50*

Deutsche Reichsbahn

R. B. S. Karlsruhe

13 Lg 3 La/Str.

Karlsruhe, den 8. Juni 1943.

Betreff: Verkauf eines Bürogebäudes
auf dem Gelände der Hafenvverwaltung in
Strasbourg.

1.) H. V. - Mit der Firma O. Classmann in Strasbourg
wurde am 3.6.43 über die Abtretung des obenwähnten
Bürogebäudes verhandelt. Es wurde eine Einigung über
einen Verkaufspreis von insgesamt 7000 RM erzielt. Der
mit der Firma Classmann abgeschlossene Kaufvertrag
wird genehmigt.

2.) H. 26 Holt unter dem Genehmigungsvermerk auf
den 3 Fertigungen des anlieg. Kaufvertrags die
Unterschrift des H. Dg. ein und drücke das Dienst-
siegel bei

3.) Die Grosshändler Oswald Classmann K.G.
in Strasbourg i. Gh., Kohnring 9-13.
- ihr Schreiben vom 14.4.43 Gh. -

Anlage Wir nehmen Bezug auf die mit unserem Grundbesitzer-
beamteten über den Verkauf eines auf dem Gelände der
Hafenvverwaltung in Strasbourg gelegenen Bürogebäudes ge-
führten Verhandlungen. Wir haben den Kaufvertrag geneh-
migt und geben Ihnen anbei eine Fertigung zurück. Eine
weitere Fertigung ging an das Finanzamt Strasbourg mit dem
Bemerkung, dass der vereinbarte Kaufpreis von 7000 RM sich
wie folgt zusammensetzt:

K a u f v e r t r a g

zwischen

der Deutschen Reichsbahn, vertreten durch die Reichsbahndirektion Karlsruhe, diese vertreten durch Reichsbahnoberinspektor Friedrich Waltert in Karlsruhe

und

der Firma Oswald Classmann, Großschreinerei in Straßburg i.Els.,
Kölnerring 9 - 13.

~~Übersicht mit dem~~ § 1.

Die Deutsche Reichsbahn ist Eigentümerin des Bürogebäudes, welches sich auf dem von der Firma Oswald Classmann am Verbindungsbecken im Straßburger Rheinhafen angemieteten Lagerplatz befindet.

§ 2.

Die Deutsche Reichsbahn verkauft dieses Bürogebäude einschließlich der Abortanlage, von drei Öfen und der elektrischen Einrichtung - letztere jedoch ohne Deckenlampen - an die eingangs bezeichnete Firma Oswald Classmann.

Mitverkauft wird ferner die in den Lagerplatz zwischen Straßenschacht und Bürogelände verlegte etwa 200 m lange Wasserleitung, sowie etwa 35 m Einfriedigung in Holzkonstruktion mit Einfahrtor an der Straßenseite.

§ 3.

Der Verkaufspreis wird auf insgesamt .. 7.000.- RM,

- i.W.: Einbauküche und Kleinfurke 3

festgesetzt. Dieser Betrag ist sofort nach Abschluß dieses Vertrags und Zusendung einer Vertragsfertigung an die Käuferin auf Postscheckkonto Nr. 1350 Karlsruhe der Hauptkasse der Reichsbahndirektion Karlsruhe einzuzahlen.

§ 4.

Das hiermit verkäufte Bürogebäude sowie die übrigen Verkaufsgegenstände werden in ihrem jetzigen Zustand, den die Käuferin zu kennen erklärt, übernommen. Als Zeitpunkt der Übergabe gilt der Tag der Genehmigung des gegenwärtigen Vertrags durch die Reichsbahndirektion Karlsruhe. Die Käuferin trägt sämtliche Kosten des Vertrags, insbesondere die Grunderwerbssteuer. Die auf dem Gebäude ruhenden öffentlichen Abgaben und Lasten gehen vom 1. Juli 1943 ab auf die Käuferin über.

§ 5.

Es ist der Käuferin bekannt, daß der Grund und Boden, auf dem sich das Bürogebäude, die Wasserleitung und die Einfriedigung befinden, Eigentum der Straßburger Hafenverwaltung sind. Es ist Sache der Käuferin, sich wegen der Weiterbelassung des Gebäudes usw. mit der Hafenverwaltung auseinanderzusetzen.

§ 6.

Gegenwärtiger Vertrag wird dreifach ausgefertigt; je eine der Fertigungen erhalten die vertragsschließenden Parteien, die dritte Fertigung ist für das Finanzamt bestimmt.

Straßburg i.Els, den 3. Juni. 1943

Für die Deutsche Reichsbahn
Reichsbahndirektion Karlsruhe

Kalsh

Reichsb. Oberinsp.

[Signature]

13 2/3 2e/2te

Genehmigt

Deutsche Reichsbahn
Reichsbahndirektion Karlsruhe.

Karlsruhe, den 8. Juni 1943.

[Signature]



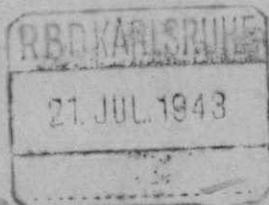
[Handwritten mark]

Vorstand des
Eisenbahn-Neubauamtes
Strassburg (Els)

Strassburg (Els), den 20. Juli 1943.

N I Bw 14 Str

An
die Reichsbahndirektion
K a r l s r u h e



Betr: Verkauf eines Bürogebäudes auf dem Gelände der
Hafenverwaltung in Strassburg.

Auf Verf. Rbd K vom 21.6.43/13 Lg Le/Str.

Anlage: 1 Schriftstück.

Der Wert der 3 Öfen des an die Schreinerei Classmann ver-
kauften Bürogebäudes beträgt 300 RM.

i. V. *Neu. Wied.*

ME

Letr: no. 1007

* No 1135.

13. Lg 3 Lat St.
Reichsbahndirektion

beschränkt vom 28 7. 43.

1.) Alle der Firmung mit Strubling-Stein

Gründungsanstalt Halle -

Strubling i/f/f.

Stoyfaleff: 35.

- auf Grund von d. 17. 6. 43. Zi. f. St. L. Nr. 8211943. -

Der Markt der 3 Öfen wird mit 300.- abgekauft.
gebaut.

29 Aktien.

[Handwritten signature]

29
26.
7.

Labr. Vertikal eines Längsbündel

im Strahlbüchse

13. Lg 3 La / Str.
Reichsbahndirektion

zu Buffl. v. 8. 6. 43.

Abrechnung vom 11. 6. 43.

Auss. liegt
bei

1.) Ausgangspunkt Eisenbahn. Auss. über

7000.- RM

abgefahren am dem Ausgange der Labr. Kapu: Aug i Ritel i 4
Ziffer 4 Natur: i Str. 13 L. Längsbündel $\sqrt{2}$ fob² geht mit
einer Vertikalstrahl auf die Gk.

mit: Lg 3 $\frac{11}{6}$ (W 2)

vor Abgang führung in die Längsbündelstrahlung

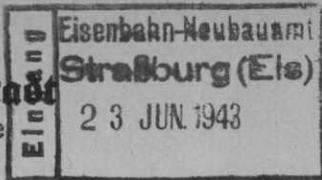
13
48
1
116
TG 16
AKT

3) TG 16 zur Annahme

4) Abbau

[Handwritten signatures and notes]
11. 6.
11. VI.
D¹¹/₆

Finanzamt Straßburg-Stadt
Gründerwerbsteuerstelle



Straßburg/Elßaß, 17. Juni 1943
Dogeßenstraße 35
Tel. Nr. 202.42

GrEst L Nr 82 /1943

Sprechstunden: 8—13 Uhr
Kassenstunden: 8—12 Uhr
mit Ausnahme des letzten Werktags jeden Monats
Postcheckkonto:
Postcheckamt Straßburg Nr. 7484
Girokonten:
Reichsbank Straßburg Nr. 4030/111
~~Städtische Sparkasse Straßburg Nr. 3590~~

Betrifft: Verkauf eines Bürogebäudes auf dem Ge-
lände der Hafenverwaltung in Strassburg
Ihr Schreiben vom 8. Juni 1943
13 Lg 3 Le/Str.
Anlagen:

Ich bitte Sie, mir den Kaufpreis mitzuteilen, der auf die mit
dem Gebäude veräusserten Öfen entfällt.



Im Auftrag

J. Schmidt

Reichsbahndirektion Karlsruhe
in K a r l s r u h e
Lammstrasse 19

NT

Deutsche Reichsbahn

Karlsruhe den 21. Juni 1943.

Reichsbahndirektion Karlsruhe

Nr. 13 Lg 3 Le/Str.

-G.R.- an Eisenbahnneubauamt Strassburg (Els)

Jhr Zeichen N I Str.Nachricht v. 3.5.43.-

Wir ersuchen den Wert der Öfen des an die Schreinerei Classmann
verkauften Bürogebäudes festzustellen und hierher mitzuteilen.

Frist 5.7.43.

Hilber

TH

13
0
ub

cl^r

Steinbourg



CLASSEMENT	
350	
Ligne	Dossier
Sub-Dossier	Pièce

29

~~Steinbourg~~
~~V.B.d~~

~~V.B.e~~
~~d'any~~

Avis
de V.B.e

Aucun agrandissement du chantier n'est prévu de ce côté et je ne suis pas d'avis d'acquiescer la propriété Ackermann.

26-3-46.

~~S. Müller~~

~~projet sur avenue
Lindemann et sur pas
à l'arrière~~

~~cl^r~~

9 8064 d'cl^r
R. S. Aut.
29 MAR 1946
S. accord
L'avis n'est pas à
enregistrer
29/3/46

SNCF.VB.EST
70990VB.d

16 MARS 1946

STEINBOURG

Mise en vente
d'un immeuble.

CLASSEMENT

350

L. 594

Dossier

Sub-Dossier

Pièces

Monsieur le Chef du 8^e Arrondissement

Le Chef du Chantier de créosota-
ge de Steinbourg signale qu'une proprié-
té proche du chantier serait à vendre.

Je vous prie de m'indiquer
quels sont les besoins de logement
dans la localité (nombre d'agents sans
logements en distinguant les agents
astreints et les agents logés de gré à
gré).

Dans le cas où ces besoins
vous sembleraient justifier l'acqui-
sition de l'immeuble vous auriez à me
donner sa description et à me faire
connaître comment il est habité et quels
sont les baux de ses occupants.

Signé : TOUCHE

CLASSEMENT	
3/0	
Bossier	
Sub-Division	Pièce

Monsieur le Chef du 8^e Arrondissement de la Voie.

Je viens d'apprendre que la propriété sise au 1 de la rue du Chantier de Créosotage à STEINBOURG était à vendre. Elle est attenante au Chantier et est située à l'est de celui-ci, entre la rue précitée et le canal de la Marne au Rhin.

Elle se compose de :

- 1 maison d'habitation comprenant
 - 4 pièces et 1 cuisine au rez-de-chaussée,
 - 4 pièces et 2 cuisines au 1^{er} étage,
- 1 atelier vide avec bureaux séparés aménagés actuellement en logement d'habitation de petites dimensions,
- 1 jardin que j'évalue à 30 ares.

Elle est gérée ~~EXCLUSIVEMENT~~ par Monsieur ACKERMANN Eugène, fabricant de cuir synthétique à LUTZELBOURG (Moselle), copropriétaire de l'ensemble.

Je vous transmets ces renseignements pour la suite que vous jugerez utile de donner à cette affaire; elle me semble revêtir un caractère d'urgence pour les acquéreurs éventuels et pourrait ne pas laisser indifférente la S.N.C.F.

Le Chef de Chantier.

J. J. J.

Copie à Monsieur le Chef de la Subdivision des Travaux et Approvisionnements - V.B.a. à PARIS.

V.B.a. / V.B.a.

Tu demandes →

Orognis? Intéret pour le chantier?

g'

a2

rapport sur l'indemnité de 800 000

a2

12 MAR 1946
11016d

7 mai 1946.

M. de Nerval

CLASSEMENT	
350	
Dossier	
Etat-Dossier	Pièce

Ces locaux ont été envisagés pour l'utilisation de cette propriété

1°) Agrandissement du chantier.

Le chantier a suffisamment de place pour le stockage de ses matériaux - à l'autre extrémité donc de nombreux emplacements sont actuellement vides et où il existe des facilités d'allouement.

2°) Création de logements

La plupart des agents habitent à Steinfourg et il n'est pas question pour le moment de manque de logements. Les dépenses qu'occasionnerait la remise en état des locaux et leur aménagement seraient trop importantes.

3°) Installation des bureaux du chantier

Outre les dépenses importantes d'aménagement des locaux, les bureaux seraient trop éloignés de "l'Usine" -

Pour ces raisons je ne suis pas d'avis de donner suite à cette affaire -

En outre, pour l'instant, il n'y a pas de
logements - 8-11-46

VBa - 7-3-46

W

Wan nous
Besoin de ces locaux comme log^s

besoin en logement
et installation en chantier
et respect de la norme

Canal de la Marne au Rhin



voie 1 Est

voie 2 Est

Chantier de créosotage

Rue du Chantier de créosotage

Garage du Tracteur

Abri

Gare de Steinbourg

Propriété Ackermann.



SNCF.VB.MSE
VB.D^a 73621

2 AVR. 1946

Société Immobilière
du Golf d'Alsace

Vk. du 29/3/46 (Service
social, 3^e Subdivision).

CLASSEMENT 350	
Loose	Bossier
Cuse-Bocter	Picco

Monsieur l'Ingénieur en Chef
attaché à la Direction.

Le terrain de la Société Immobilière du Golf d'Alsace à Sélestat est trop éloigné de nos installations pour présenter un intérêt pour la SNCF, même en ce qui concerne la construction d'une cité.

Sa valeur actuelle ne saurait être établie avec précision. Elle pourrait être estimée en 1939 à environ 60 Frs l'are soit pour la surface totale de 34775 ares à quelque 225.000 Frs. Actuellement elle ne saurait être inférieure à 1.100.000 Frs et peut même dépasser 1.500.000 Frs, l'extrême rareté des mutations immobilières depuis la libération et l'impossibilité de se référer avec certitude aux transactions, d'ailleurs sans effet, du temps de l'occupation rendant impossible toute estimation plus exacte.

Signé : TOUCHE

Copie à Monsieur KLEIN (ISD) Domaine-Strasbourg.

SECRETARIAT DU CONSEIL 23 MARS 1946
D'ADMINISTRATION

SUBDIVISION DES PARTICIPATIONS FINANCIERES 18063d

CLASSEMENT

18063d	250
LM 504	Bossier
	Piege

Monsieur NARPS
Directeur de la Région EST
23, Rue d'Alsace-PARIS

La Société Immobilière du Golf d'Alsace au capital de laquelle la S.N.C.F. participe à concurrence de 37 %, demande quelle serait la position de principe de la S.N.C.F. au cas où la Société serait saisie d'une offre d'achat pour son terrain de golf, sis à Sélestat.

Afin de me permettre de répondre à la Société, je vous serais obligé de bien vouloir me faire savoir le plus rapidement possible :

1°) Si vous estimez que ce terrain peut présenter un intérêt pour la Région Est (colonie de vacances, construction de Cité .. etc..)

2°) A combien vous estimez la valeur actuelle dudit terrain.

Le Secrétaire Général Adjoint
signé.....

Copie à M. OUDOTTE, Chef du Service de la Voie et des Bâtiments

en le priant de vouloir bien me mettre à même de répondre le plus rapidement possible.

SOCIÉTÉ NATIONALE
des
CHEMINS de FER FRANÇAIS L'Ingénieur en Chef
RÉGION de l'EST

29 MARS 1946

SERVICE SOCIAL
3^e SUBDIVISION

+ plus d'informations pour l'estimation du terrain. 2/4/46
pour me renseignements rapidement sur le 1^{er}. m. R. Bin pour me l'annoncer

CHEMINS de FER de L'EST

VOIES

19 AVRIL 46 076.692

H/U 22 AVR 1946

8ème Arrondissement V.B. 8087-D
Strasbourg

362/46 S

Sélestat
Terrain de golf

CLASSEMENT	
350	
Liasse	Dossier
avril 1946	
Sous-Dossier	Picco

Strasbourg, le 18

Monsieur le Chef du Service VB

D
ET

En réponse à votre transmis du 2.4.46, j'ai l'honneur de vous faire connaître que le terrain offert par la Société Immobilière du golf d'Alsace ne présente, pour le moment, aucun intérêt pour la SNCF.

Il est notamment trop éloigné pour être utilement affecté à la construction d'une cité.

Domier

L'Ingénieur Principal
Chef du 8ème Arrondissement V.B.

M.G.
SNCF- EST

Domaine
Agence de Strasbourg

12 AVR 1946

8532d

Strasbourg, le 11 Avril 1946

N° 95/46 VB/a

Sélestat

Terrain de golf
V.R. du 2.4.46

Monsieur le Chef de la Section
du Domaine EST

191, rue Lafayette

P a r i s

CLASSEMENT 350	
Linsou	Bossier
Sonne-Doecker	Pieba

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le terrain de golf que possède à Sélestat la Société Immobilière du Golf d'Alsace est situé à environ 10 minutes du bâtiment de la Petite Vitesse de la gare de Sélestat. Il comprend d'après les indications du livre foncier 258 parcelles dont 220 sur le territoire de la commune de Sélestat et 38 sur celui de la commune de Kientzheim. Sa contenance totale est de 3.775,83 ares.

Ce terrain appartenait autrefois aux époux MENSBURGER Victor et Marie Eugénie, née Baldenweck qui l'avaient loué jusqu'à la fin de la guerre de 1914 à 1918 à l'Autorité Militaire pour être utilisé comme champ d'exercice. Une grande partie du terrain est pierreux, alors que la qualité de l'autre partie est meilleure. Dans les dernières années de l'occupation, toute la surface était, comme les terrains qui l'entourent, cultivée.

Donner
D'après les renseignements que nous ^{avons} pu obtenir les époux MENSBURGER auraient cédé en 1925 le terrain en question à la Société Immobilière du Golf moyennant remise par cette Société, de 40 actions d'une valeur de 5.000.- frs chacune.

Le Receveur -contrôleur principal STUDER du bureau de l'Enregistrement à Sélestat a estimé, lors d'une démarche faite auprès de lui le 8 avril courant, à 700.000.- frs la valeur vénale actuelle en appliquant au prix d'acquisition (200.000.- frs) le coefficient 3,5. C'est le coefficient officiel appliqué dans le département du Bas-Rhin à la valeur d'avant-guerre des terrains de culture pour déterminer leur valeur actuelle qui doit être déclarée en vue de l'établissement de l'impôt de la solidarité nationale.

Le Bureau du livre foncier nous a indiqué le prix d'acquisition de 4 terrains situés aux abords du terrain de golf et qui ont été vendus de gré à gré avant la guerre, savoir :

- 1) un terrain - section E 918 - de 2 a 24 acquis en 1937 par M. BILGER Emile pour le prix de 20.- frs
- 2) un terrain - section E 1153 - de 12 a 98 acquis en déc. 1936 par M. BIEHLER Jean au prix de 400.-- frs

.../...

- 3) terrain - E 1143 - de 22 a 82 acquis en 1935 par M. LIGNER Victor au prix de 1.500.- frs.
- 4) terrain - E 1125, 1126, 1854, d'une contenance globale de 58 a 92 acquis en mars 1937 par M. STEINMETZ Georges au prix de 4.460.- frs.

S'agissant de ventes de gré à gré il est à craindre que les prix énoncés dans les actes de vente n'aient été inférieurs aux prix réels. Toutefois on peut admettre le prix de 60 frs l'are comme valeur moyenne d'avant guerre de l'ensemble du terrain en question, les bons terrains étant confondus avec ceux de qualité médiocre.

Au prix unitaire de 60 frs l'are la valeur d'avant guerre de la totalité du terrain aurait été de 226.549.- frs. En appliquant le coefficient 3,5 à cette somme la valeur actuelle serait de 792.921.- frs soit en chiffres ronds 800.000.- frs.

Il paraît cependant certain que dans la situation actuelle du marché immobilier ce terrain trouverait, en cas de vente en bloc ou en lots, des amateurs à un prix beaucoup plus élevé.

Les ventes effectuées en Alsace depuis quelques mois ont fait ressortir des prix très élevés hors de proportion avec ceux pratiqués avant la guerre et augmentés par le jeu du coefficient 3,5.

C'est ainsi qu'il y a 1 mois environ les prix suivants furent offerts dans 2 ventes aux enchères :

Commune de Dambach :

10 ares de vigne	72.000.- frs
5 " " "	60.000.- "
15 " " pré	91.000.- "
19 " " terre	45.000.- "

Commune de Mutzig :

45 ares de pré	250.000.- frs
8 " " terre	24.000.- "
14 " " terre	24.000.- "

On peut dire d'une façon générale que les prix actuellement payés en Alsace pour des terrains de culture représentent 5 à 10 fois la valeur d'avant guerre.

Le Chef de l'Agence du Domaine :





Bischoheim

Offre de vente d'immeuble
sis 3 me du Nord.

CLASSEME T	
390	
Adresse	Dossier
Lea-Passat	1007

CLASSEME T	
350	
Liasse	Dossier
	4
Sous-Dossier	Pièce

Offre de vente d'un minceulle
no 3 rue du Nord à Bischoen

(sans suite)

8^e Avant

1946

ARCHIVES
BOITE SERVICE CENTRAL
N° 35924

17

Dobbie

A RETOURNER
AUX ACQUISITIONS

3^e partie
Ligne de Serouville à Sedan
entre Barmy (exclus) et Bricelles (exclus)

1/100000

SNCF. VB. EST

56849 VB. D

BISCHMIL

Logement du
personnel
Projet d'acquisition
d'un immeuble

VR. 907/4 65 du
30 septembre

26 OCT 1946

CLASSEME T	
310	
Liasse	Dossier
Sous-dossier	Pièce

Monsieur le Chef du 8^e Arrondissement.

Les co-propriétaires de l'immeuble du 3 rue du Nord à BISCHMIL ne sont plus disposés à le vendre dans les circonstances actuelles.

L'affaire doit donc être au moins temporairement abandonnée. Elle ne nous eût d'ailleurs procuré qu'un logement et le prix envisagé par l'agence immobilière qui s'occupait de l'affaire était supérieur à l'évaluation que l'Administration de l'Enregistrement a fait de cette propriété.

Il eut donc fallu invoquer des motifs bien spéciaux pour faire approuver cette acquisition par les Services Centraux et le Ministère.

Signé TOUCHE

Copie à Monsieur KIEIN - ISD - VDD - STRASBOURG

S.N.C.F. - EST - VB

Domaine

N° 323/46 VB/D

Strasbourg, le 23 octobre 1946

24 OCT 1946

8598 D.

Retourné

CLASSEMENT	
380	
Liasse	Dossier
Domaine	Pièce

à Monsieur le Chef de la Section du Domaine
- Région de l' EST -

à P A R I S

en lui faisant connaître que, suivant lettre du 20 octobre 1946 adressée par M. AEGERTER, industriel à Bischheim, à l'Agence Immobilière qui nous avait offert la vente de l'immeuble en question (copie ci-jointe), les copropriétaires de celui-ci refuseraient pour le moment de donner leur consentement à la vente.

Dans ces conditions, j'estime inutile de vous donner les divers renseignements demandés.

J'ajoute, toutefois, que même dans le cas où nous aurions pu obtenir une promesse de vente au prix de 1.500.000 Frs, il y aurait eu de fortes chances pour que les Services Centraux n'eussent refusé leur approbation, M. le Directeur de l' Enregistrement et des Domaines du Bas-Rhin n'estimant la valeur vénale de l'immeuble qu'à 1 million de francs.

L'Inspecteur Divisionnaire,

Chuveign

Copie

Etablissement Charles AEGERTER

Constructeur

--

CHAUFFAGE CENTRAL
tous systèmes

--

Strasbourg, - Bischheim, le 20.10.46
3 et 13, Rue du Nord

La transaction Immobilière

A. MAHLER

10, Rue des Francs-Bourgeois

STRASBOURG

CLASSEMENT	
380	
Classe	Dossier
Mat. Immo.	Pièce

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 8 octobre 1946, me demandant la signature de la "Promesse de vente", concernant la vente de l'immeuble sise 3, rue du Nord à Bischheim, je suis intervenu auprès des cohéritiers du dit immeuble afin d'obtenir leur consentement, mais j'ai le regret de vous informer que les dits héritiers ont, pour des raisons justifiées, refusé de donner leur accord pour le moment, à la vente de la dite maison d'habitation.

Si, à la suite, il y aurait changement dans cette affaire, je me permettrai de vous en avvertir.

Recevez, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

signature

BISCHEIM- offre de vente d'un immeuble.

VB.D/

Transmis à M.KLEIN, chef de l'agence du Domaine de Strasbourg

pour prendre une promesse de vente et réunir les éléments nécessaires pour la présenter à l'approbation des Services centraux.

Vous aurez ainsi à établir :

2
une note descriptive et estimation de l'immeuble
une note indiquant les conditions actuelles d'occupation, les revenus qu'il rapporte, les possibilités d'y obtenir des logements disponibles et les taux auxquels ils pourront être loués à des agents (taux qui ne sauraient être fixés d'après l'instruction générale I7)
et vous aurez à demander l'estimation de l'Administration des Domaines à la fois officieusement et par écrit.

Vous vous mettrez d'autre part en rapports avec l'Arrt. pour lui demander

un plan général donnant la situation de l'immeuble
des plans de détail des constructions
un devis des réparations à y faire
le nombre des demandes de logement en instance
les noms, grades et charges de famille des agents à qui seraient attribués vraisemblablement les logements vacants.

4 OCT 1946

Le Chef du Domaine

907/465
CHEMINS DE FER DE L'EST
-2 OCT 46
-2 OCT 1946

Monsieur le Chef du Service V.B.
PARIS

CLASSÉ T	
350	
Un	Deux
Sans	Pièce

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur l'offre suivante de vente d'immeuble qui m'a été signalée au cours de recherches effectuées par un agent de mon Arrondissement.

1. SITUATION DE L'IMMEUBLE : Commune de Bischheim, 3, rue du Nord - 1 Km environ des Ateliers principaux, 50 m du terminus du tramway de Bischheim.
2. COMPOSITION : 5 logements :
 - a) rez-de-chaussée : 1 appartement de 5 pièces + cuisine sans chauffage central,
1 appartement de 2 pièces + cuisine sans chauffage central.
 - b) 1er étage : 1 appartement de 5 pièces + cuisine, chauffage central à l'étage. La chaudière est dans la cave.
1 appartement de 4 pièces + cuisine, 2 à l'étage, 2 chambres au 2e (mansardées) dans chauffage.
 - c) 2e étage : 1 appartement de 2 pièces + cuisine sans chauffage central.
Le 2e étage est également occupé en partie par le séchoir qu'il est possible de réduire en vue d'installer une 3ème chambre.
3. CAVE : Il y a une cave pour chaque locataire. Le locataire du logement de 5 pièces du 1er étage dispose en plus d'un local pour la chaudière de chauffage central.
4. DEPENDANCES : Il y a un bâtiment en dur dans la cour de 20 m² servant de buanderie, W.C. et de remise.
5. JARDIN & COUR : Le petit jardin situé derrière la maison a une superficie de 70 m² environ. La cour a 25 m² environ.
6. LA CONSTRUCTION remonte à 1913. Elle est en briques (murs de cm,25) et n'a pas été touchée par les bombardements. Elle est en bon état d'entretien. Elle n'est vendue que pour cause de partage. La maison a 18 m de façade et 10m de largeur.
7. 4 logements sur 5 sont occupés :

2 au rez-de-chaussée
3 par des cheminots
1 au 2e étage.

1 par un des héritiers. Ce locataire est un entrepreneur de chauffage central, qui, d'après ce qu'il laisse entendre cherche à se rapprocher de la ville et

M. Klein
pour info du non premier
de suite, j'ai vu le plan de
une situation, consulte
le logement d'homme
il faut voir - demandez
à l'arch. la coupe d'après
avec l'agence & l'agence
à qui m'a été adressé
les documents & me
plan d'après le plan
et détail de l'immeuble

8182 D

avoir son habitation et ses ateliers dans le même immeuble. Il faut donc admettre qu'il ne restera plus longtemps.

1 logement est libre au 1er étage. Il comporte 4 chambres et peut être attribué de suite.

8. FRAIS DE REMISE EN ETAT : Très peu de frais. Au plus quelques peintures et papiers peints à renouveler dans l'appartement libre.

9. PRIX DE VENTE : Les vendeurs demandent 1M,500.

L'agent d'affaires demande 5 % d'honoraires à payer soit par le vendeur soit par l'acheteur. Cette question n'a pas été débattue ferme tant que nous ne savons pas si notre proposition trouve votre agrément.

10. FRAIS DE MUTATION : D'après les renseignements pris au service du Contentieux, la S.N.C.F. ne paie pas les droits de mutation à la condition qu'elle fasse prendre un arrêté de cessibilité. Je pense que nous n'aurons pas de difficultés à obtenir cet arrêté puisqu'il s'agit de logements d'agents. Même après la vente la S.N.C.F. peut demander le remboursement des frais.

11. PROPOSITION : Si l'on tient compte du prix actuel des constructions neuves, l'affaire est très intéressante, puisque chaque logement nous revient à 315.000,- frs en chiffres ronds.

Je vous prie de ^{bien}/vouloir me confirmer votre accord afin de me permettre de soumettre ~~et faire signer~~ aux vendeurs une promesse de vente.

Ci-joint une photographie de l'immeuble.

L'Ingénieur Principal
Chef du 8e Arrondissement V.B.

Hauw

(350)

CLASSEME T	
350	
Classe	Division
	5
no. dossier	Fiches

Boersch - Klingenthal

8e Arrt

Offre de vente du chateau
Schwoerer

1946

(sans suite)

ARCHIVES
VOIE SERVICE CENTRAL
N° 35924

GLASSERE T

310

28 DEC 1946

Classe	Insérer
1946	
Sous-Abonné	Préciser

Monsieur WITTMER,
Notaire,
29, Place Kléber,
à STRASBOURG (Ht-RHIN)

91029 VB/D

Offre de vente
du château SCHWOERER

VR: du 7 Décembre
1946

Monsieur,

En réponse à votre référence
rappelée en marge, j'ai l'honneur de
vous faire connaître que l'offre de
vente du château SCHWOERER, à KLIGEN-
THAL, n'est pas susceptible d'inté-
resser la S.N.C.F.

Avec mes remerciements, veuillez
agréer, Monsieur, l'assurance de ma
considération distinguée.

Signé: TOUCHE

COPIE à Monsieur le Chef du 8ème ARRONDISSEMENT

CLASSEMENT T

28 DEC

1946

3/0

Libre

Libre

Libre

Libre

"L'IMMOBILIERE"
Sté à Responsabilité Limitée

12a, rue Corbéron,

à GOLMAR (Ht.-Rhin)

91027 VB/D

Offre de vente
du château SCHWOERER

Messieurs,

VR: du 25
Novembre 1946

En réponse à votre référence
rappelée en marge, j'ai l'honneur de
vous faire connaître que l'offre de
vente du Château SCHWOERER, à
KLIGENTHAL, n'est pas susceptible
d'intéresser la SNCF.

Avec mes remerciement, veuillez
agréer, Messieurs, l'assurance de ma
considération distinguée.

Signé: TOUCHE

COPIE à Monsieur le Chef du 8^e ARRONDISSEMENT.

LR

SOCIÉTÉ NATIONALE

des

CHEMINS de FER FRANÇAIS

RÉGION de l'EST

SERVICE SOCIAL

3^e SUBDIVISION

AS/X3.B

N^o 1862

Paris, le 20 DECE 1946

CLASSEMENT	
3/0	
Liasse	Dossier
Signatures	Plans

Monsieur le Chef du Service de la Voie
et des Bâtiments

VR. 89509 VB.D
du 5.12.46

D

Comme suite à votre lettre rappelée en marge,
concernant l'offre du château SCHWOERER à Boersch, j'ai
l'honneur de vous faire connaître que je n'envisage pas
de louer ou d'acheter cette propriété pour le Service
Social.

L'Inspecteur Principal

*M. Def. R. à la pagance
et à M. Willmer*

H.U.
S.N.C.R.-EST-VB

8e Arrondissement
Strasbourg

No. 299/46 VB/D

21 DEC 1946

8245 D.

Strasbourg, le 19 décembre 1946

CLASSEMENT

380

Retourné

à Monsieur le Chef de la Division du Service
Général VB,

en lui faisant connaître qu'il s'agit bien du château qui a fait l'objet de ma note du 11 octobre 1946. Ce château est dénommé "Château Schwoerer" d'après le nom de son propriétaire actuel, ou "Château Coulong" d'après le nom du propriétaire qui l'avait fait construire.

En ce qui concerne la question de savoir laquelle des deux agences immobilières s'étant entremises est effectivement chargée de la vente par le propriétaire, il semble difficile d'y répondre avec certitude. Il semble que toutes les deux aient été pressenties par M. Schwoerer qui ne maintiendrait finalement son mandat qu'à celle des agences qui réussirait la première à lui trouver un acquéreur ferme.

Il semble d'ailleurs résulter d'une lettre adressée le 9.12.1946 par M. le Chef de notre Service Social de Paris à "L'Immobilière" à Colmar que ce Service se désintéresserait du Château. (Renseignements donnés par "L'Immobilière" à M. Schweigert, GOEX).

L'Ingénieur Principal
Chef du 8e Arrondissement V.B.

James

*D
ET*

Dorrier

18 / " L'IMMOBILIERE " Sà.r.l.

12a, rue Corbérón

COLMAR

26 NOV 1946
27 NOV 1946

Colmar, le 25 Novembre 1946.

GLASSE T	
310	
Liasse	Annexe
Monsieur le Directeur Général	
de la Société Nationale des Chemins	
de fer français	

- 3 DEC 1946

D 313 D.

PARIS

SECRETARIAT GÉNÉRAL
POUR ATTRIBUTIONS

[Signature]

Monsieur le Directeur Général,

Comme mandataire des propriétaires du Château COULONG à KLINGENTHAL (Bas-Rhin), je viens d'apprendre qu'à diverses reprises des fonctionnaires de votre Société ont visité ledit château. En même temps un article vient d'être publié dans le journal d'OBERNAI, sous "Klingenthal", le 23 crt., que votre Société serait amateur et achèterai ledit château pour y installer une maison de repos.

Nous sommes seuls qualifiés de traiter avec un amateur éventuel au nom des propriétaires et si, en effet, les allégations parues dans ledit journal seraient fondées, nous vous prions respectueusement de nous faire connaître, à bref délai, vos intentions à ce sujet.

Restant à votre entière disposition pour tout renseignement pouvant être susceptible de vous intéresser, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'assurance de notre profond respect.

VB.D/ Communiqué à
Monsieur le Chef du
8^e Arrondissement.

s'agit-il du château SCHWOERER
(votre note 299/46 VBD du 11/10/46)

54 DEC 1946

Le Chef de la Division du Service Général,

[Signature]

M. Bouchereau
28/11
[Signature]

Pour L'Immobilier:

[Signature]

A. KAISER

Transmis à Monsieur JANSSE, Chef de la Section domaniale de la Région de l'Est, pour attribution.-

- 2 DECE 1946

[Signature]

SNCF-EST-VB

90563 VB/D

Boersch

Offre d'une propriété

MR. 80489 et 89509
VB/D des 21 Octobre
et 5 Décembre 1946

20 n° 1946

CLASSIFICATION	
310	
Class.	Division
Date Recv.	File

Monsieur le Chef des Services Administratifs
et Sociaux

Par mes lettres rappelées en marge, je vous ai demandé de bien vouloir me faire connaître si l'offre de la propriété Schwoerer à Kligenthal, était susceptible d'intéresser votre Service.

M^e Wittmer, Notaire à Strasbourg, ayant plusieurs amateurs nous demande où en est cette affaire.

Je vous en sera obligé de vouloir bien m'adresser votre réponse dès que possible.

Signé : TOUCHER

Copie à Monsieur le Chef du 8^e Arrondissement

8
-9 DECE 1946
7.12.46
S. N. C. F.
SECRETARIAT GÉNÉRAL
LE DEC 1946

V. WITTMER

DOCTEUR EN DROIT
NOTAIRE

STRASBOURG (B.-Rh.)

29, Place Kléber

Tel. 41455

Téléphone 222.19

Chèques Postaux Strasbourg 96.18

STRASBOURG, le 7.12.46.

S. N. C. F.
SECRETARIAT GÉNÉRAL

LE DEC 1946

Monsieur le Directeur Général
de la S.N.C.F.

Service Administratif et
Social

88, Rue St. Lazare

P A R I S

380

Monsieur le Directeur Général,

Me référant à la proposition faite
par M. Léon MERG, contentieux à Strasbourg,
qui avait été chargé par moi, j'ai l'honneur
de vous demander où en est l'affaire de
l'achat éventuel de l'immeuble dit "Château
de Klingenthal," commune de Boersch (Bas-Rhin).

Comme il y a plusieurs amateurs, je
vous serais très obligé de bien vouloir me
faire connaître votre décision au plus tôt.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur
Général, l'assurance de ma considération la
plus parfaite.

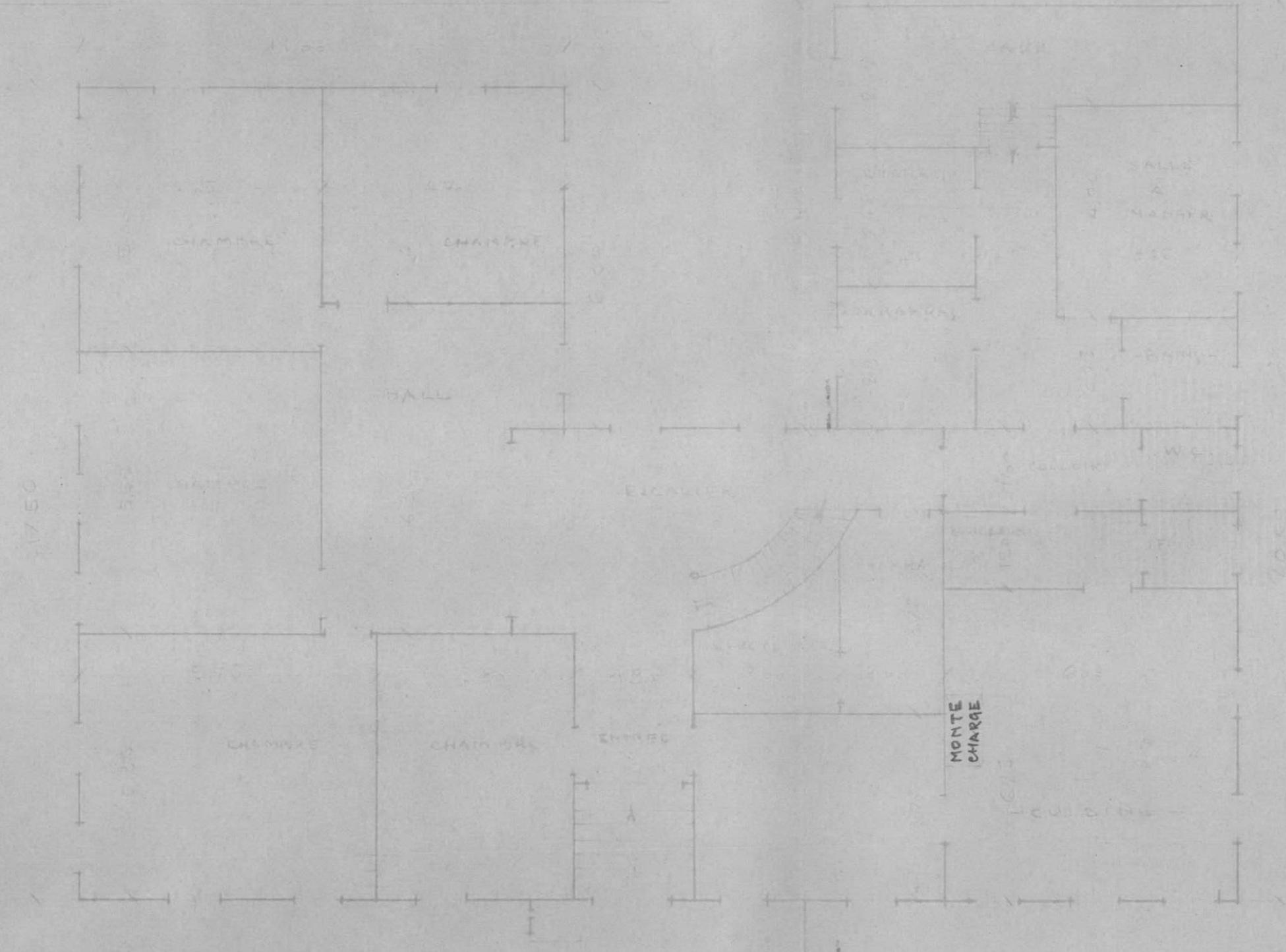
Notaire.



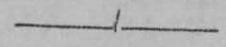
.../

- GATEAU, SCHWOEPER & KLINGENTHAL -

- PLAN SCHEMATIQUE DU REZ-DE-CHAUSSEE -



S.N.C.F. Région de l'Est
 8^e Arrondissement V. B.
 Contrôle - Bâtiments



MOLHAIM, le 12.11.46
 SECTION V.B.26

Château " SCHWOERER " à KLINGENTHAL

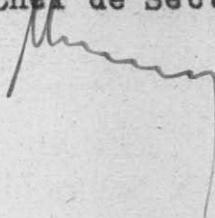
Remise en état de l'immeuble

CLASSEMENT	
310	
Liens	Dossier
Sans Affectation	Pièces

DEVIS ESTIMATIF

Molsheim, le 12 Novembre 1946

Le Chef de Section ppal.



Remise en état de la canalisation d'eau	5.000,-
Remise en état d'une cheminée en maçonnerie (dans les combles) sur une longueur de 5 mètres.....	5.000,-
Remise en état de l'enduit extérieur du bâtiment principal (15 m2)	3.000,-
Travaux de plâtrerie sur murs et plafonds (30 m2 sur murs + 20 m2 sur plafonds etc..)	25.000,-
Remise en état du carrelage et du revêtement.!!!.....	3.000,-
Remise en état de la charpente en bois (6 m3)	60.000,-
Remise en état des barreaux en fer mouluré de la rampe d'escalier	4.000,-
Fourniture et pose de 4 portes ^{intérieures} en sapin.....	16.000,-
Fourniture et pose de 2 croisées complètes	8.000,-
Fourniture et pose de 2 persiennes	8.000,-
Reparation de menuiseries de toutes essences telles que: porte, croisée, persienne (60 m2) lambris d'assemblage etc..	12.000,-
Travaux de parquetage en bois de sapin compris dépose et repose (40 m2)	50.000,-
Fourniture, pose et reparation de quincaillerie telles que charnières, équerres diverses, fiches, paumelles, serrures, clefs, accessoires de serrures..	5.000,-
Fourniture et pose de 2 W.C. complets avec réservoir de chasse, abattant de siège.....	8.000,-
Revision d'appareil de W.C. avec fourniture d'abat- tant de siège (2 pièces)	2.000,-
Remise en état de robinets (20 pièces)	2.000,-
Fourniture et pose de lavabos compris glase, porte- serviette et tablettes (5 pièces)	25.000,-
Fourniture et pose de siphon en porcelaine (20 pièces)	2.000,-
Fourniture et pose de glase (30 pièces) pour lavabos, porte-serviettes et tablettes	30.000,-
Fourniture et pose de 2 robinets mélangeur pour baignoire.....	2.000,-
Divers travaux de canalisations d'eau, fourniture et pose de tuyaux galvanisés, de tuyaux en plomb, soudures sur plomb etc.....	20.000,-

à reporter: 295.000,-

	report:	295.000,-
Remise en état de la toiture en ardoises compris découverture et recouverture partielle, fourniture des ardoises manquantes etc.....		20.000,-
Fourniture et pose de gouttières et de tuyaux de descente en zinc		5.000,-
Dépose et repose de tuyaux de descente et de gout- tières et pose de crochets de gouttières remise en état de chassis en fer, nettoyage de gouttières.....		10.000,-
Remise en état de portes de ramonage		1.000,-

Travaux de peinture.

Lavage, rebouchage, enduisage etc.. (1500 m2)		30.000,-
Peinture à la colle (plafond 1100 m2) + murs 500 m2 = 1600 m2)		24.000,-
Peinture à l'huile, une couche (1500 m2)		45.000,-
Peinture à l'huile, deux couches (200 m2)		11.000,-
Fourniture et pose de papiers peints compris gratte- ge d'anciens papiers, bordures, baguettes etc.....		70.000,-
Peinture extérieure et travaux divers.!!!!.....		19.000,-
Travaux d'électricité, fourniture et pose d'inter- rupteurs, de prises de courant, remise en état du bouilleur électrique etc... ..		40.000,-
Travaux de vitrerie (30 m2)		10.000,-
Divers et imprévus		20.000,-
	Total: ...	600.000,-frs.

B) Annexes. (buanderie)

Remise en état des portes, fenêtres, parquets et vitrerie		15.000,-
Travaux de peintures.....		10.000,-
Electricité, canalisation, installation sanitaire..		5.000,-
	Total:	30.000,-

c) Annexe: (serre)

Travaux de plâtrerie		5.000,-
Remise en état des portes et fenêtres		10.000,-
	Total:	15.000,-

D) Divers

Remise en état de la clôture de l'immeuble , de la cour, du jardin, enlèvement de décombres etc.. et frais divers..... 55.000,-

Etablissement d'une clôture autour de l'étang (150 ml) 75.000,-

130.000,-

RECAPITULATION

A) Bâtiment principal..... 600.000,-

B) Annexe buanderie 30.000,-

C) Annexe serre 15.000,-

D) Divers 130.000,-

Total général:..... 775.000,-frs

Divers et imprévus 10%

75.000.-

total : 850.000.-frs

SNCF, VB, EST

5 DEC 1946

89509 VB.D

ROERSCH

Office de château
Schwoerer

NR. 56.489 VB.D
du 21.10.46

Monsieur le Chef des Services
Administratifs et Sociaux.

C.N.	
3/0	
L. 10.10.46	
Sur-Boite	Pièce

-1-

Je vous adresse un plan schématique
du bâtiment principal de la propriété
Schwoerer à Klingenthal, en vous indiquant
que la dépense de remise en état peut-être
estimée à 850.000 F dont 600.000 F pour la
maison d'habitation.

Je vous serais obligé de me faire sa-
voir si cette propriété est susceptible
d'intéresser votre Service.

Signé : MESSEGER

Copie à Monsieur le Chef du 8^e Arrondissement.

M.K.
8° ARRONDISSEMENT V.B.
CONTROLE-BATIMENTS

Strasbourg, le 26 novembre 1946

S. 86-12/46 CB

de l'ENDEEST

V.B. E

27 NOV 46 11 000,922

28 NOV. 1946

B
14606

Monsieur le Chef du Service VB
PARIS

CLASSEMENT	
310	
Liasse	Division

8229 D

Suite à la note N° 86489 VB.B du 21 octobre concernant l'offre d'achat du château Schwoerer à Klingenthal, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un devis estimatif et deux plans de ce bâtiment.

L'Ingénieur Principal
Chef du 8° Arrondissement V.B.

Pièces jointes :
1 devis estimatif
2 dessins

Donner

4 copies

13 D
Donner svp

V.B/D

21 OCT 1946

Commune de BOERSCH

Offre d'une propriété

VR. DR X3 D 1654
du 26/9/46Monsieur le Chef des Services
Administratifs et Sociaux.

380	
Libre	Occupé
Non	Prix

Vous avez bien voulu demander à mon 3^e Arrondissement des renseignements sur une propriété dont l'acquisition nous a été offerte aux abords du Mont Ste-Odile.

Cette propriété se trouve au centre du Klingenthal (Commune de Boersch), à 2 Km environ de la gare d'Ottrot et à 8 Km du Mont Ste Odile, à une altitude de 350 mètres. Elle est accessible par la bonne route vicinale reliant Ottrot au Mont Ste Odile.

Sa contenance totale est de 50 ares.

Entouré d'un mur solide, elle se compose d'un bâtiment principal, connu sous le nom de "Château SCHWOENER", de 2 bâtiments annexes, d'un jardin potager-verger et d'un parc avec étang, bordé d'une centaine d'arbres séculaires d'essences diverses.

Le bâtiment principal de style Louis XV est flanqué de 2 petites tours. Sa construction remonte à deux siècles environ. Il a une longueur de 24m,20 et une largeur de 17m, 60 et comprend:

au sous-sol: une série de caves voûtées, très spacieuses et 2 grands locaux pouvant servir d'ateliers;

au rez-de-chaussée: auquel on accède par un large escalier en pierre et une terrasse couverte, entourée par une suite de colonnes:

l'entrée dallée se composant d'abord d'un couloir de 6 m x 1 m,70, puis d'une sorte d'antichambre de forme irrégulière et d'une surface de 60 m² environ

1 chambre de 5 m x 3,60 m

1 salle à manger avec lavabo et poêle, de 6 m x 6 m, 50

1 salle à manger de 5 m x 5 m,50

1 salle à manger de 5 m x 5 m,50 avec poêle

1 chambre de 4 m,50 x 5 m avec poêle

1 chambre de 6 m x 3 m,50 avec poêle

1 salle de bain de 2 m x 2 m avec baignoire, W.C. et lavabo

1 cuisine dallée en pierres de 6 m x 6 m,20 avec 2 éviers

5 débarras formant des dépendances de la cuisine, avec chauffe-eau, de 6 à 8 m² chacun

(la hauteur de toutes ces pièces est de 2 m,35 seulement).

au 1er étage

- I palier (dalles céramiques en assez mauvais état).
- I salle d'études de 10 m x 6 m avec 2 grands poêles
- I salle de 9 m,50 x 6 m avec plancher en parquet de chêne
- I salle de jeu de 6 m x 5 m avec balcon, 1 grand poêle et le plancher en parquet,
- I salon de 7 m x 5 m avec poêle
- I chambre à coucher de 6 m x 6 m, avec alcôve, cheminée avec grande glace et grand poêle.
(Le plâtre du plafond est en partie tombé).
- I chambre de 4 m,50 x 4 m,50
- I chambre de 4 m,50 x 4 m,
- I chambre à coucher de 4 m,50 x 4 m,50 avec lavabo
- I chambre à coucher de 4 m,50 x 4 m avec lavabo
- I chambre à coucher de 6 m x 4 m,40 avec lavabo
- I chambre à coucher de 5 m,20 x 5 m,60 avec lavabo
- I salle de bains de 3 m,50 x 3 m,70 avec baignoire, lavabo et W.C.
- I couloir de distribution, avec monte-charge,
(la hauteur des pièces du 1er étage est de 2 m,80)

au 2ème étage

- I grand palier de 5 m x 6 m,50
- I chambre de 5 m,70 x 4 m
- I chambre de 9 m,50 x 3 m,60
- 2 chambres de 5 m x 5 m,50 avec poêles
- I chambre de 5 m,50 x 4 m,50 avec lavabo
- I chambre de 5 m,50 x 4 m avec lavabo et poêle
- I chambre de 5 m,50 x 3 m,50
- I chambre de 4 m,10 x 4 m,20 avec lavabo
- I chambre de 4 m x 5 m,20 avec lavabo et poêle
- I chambre de 5 m x 5 m,50 avec lavabo
- I chambre de 5 m,50 x 4 m avec lavabo
- I chambre de 5 m,50 x 6 m avec lavabo
- I chambre de 3 m x 4 m,10 avec lavabo
- I chambre de 6 m x 4 m,50 avec lavabo
- I salle de bain de 4 m x 4 m avec baignoire, lavabo et 2 W.C.
- I couloir de distribution.
(Ces pièces ont une hauteur de 2 m,20; elles sont déjà sous le toit, mais ont leurs murs encore droits).

Sous les combles : un grenier non compartimenté, accessible par un escalier assez raide et primitif.

Comme bâtimens annexes, il y a :

1)) un grand bâtiment au fond du parc, de 16 m de longueur, 9 m de largeur et 5 m de hauteur. Ce bâtiment est encore bien solide. Les murs de 0 m,50 sont construits en moellons. La couverture est en tuiles plates. Le sol est recouvert de dalles. Sous le toit, il y a un grenier.

Ce bâtiment auquel un large portail donne accès et qui comporte 7 larges fenêtres dont les parties supérieures sont en formes d'ogives, pourrait servir de garage.

2°) un autre bâtiment de 9 m,70 x 5 m,50 x 7 m de construction analogue. Au rez-de-chaussée, il y a deux grandes blancheries installées; au 1er étage se trouvent 2 chambres pour domestiques, accessibles par un escalier extérieur en bois.

3°) une serre, située près du portail d'entrée de la propriété. C'est une serre de gaze verte, assez spacieuse et bien aérée.

L'éclairage électrique existe dans la propriété.

Etat des constructions:

Les constructions en maillons sont en bon état. Il en est autrement des cuisines et des planchers qui pour la plupart sont assez vétustes et ont grandement besoin d'être révisés. Il en est de même pour les peintures et les tentures des murs.

M. MERS, chargé de la vente de la propriété, paraît vouloir en obtenir 4 millions.

Il faudrait, bien entendu, prévoir en plus une dépense assez forte pour les travaux de remise en état, dépense que je vais faire chiffrer, *Je vous donne une suite à cette affaire.*

Signé : GUDOTTE

Copie à Monsieur le Chef du 8^e Arrondissement, avec prière de faire le nécessaire en ce qui concerne l'estimation de la dépense.

- 1 salle de jeu de 6,00m x 5,00m avec balcon, 1 grand poêle et le plancher en parquet,
- 1 salon de 7,00m x 5,00m avec poêle
- 1 chambre à coucher de 6,00m x 6,00m, avec alcôve, cheminée avec grande glace et grand poêle.
(Le plâtre du plafond est en partie tombé).
- 1 chambre de 4,50m x 4,50m
- 1 chambre de 4,50m x 4,00m
- 1 chambre à coucher de 4,50m x 4,50m avec lavabo
- 1 chambre à coucher de 4,50m x 4,00m avec lavabo
- 1 chambre à coucher de 6,00m x 4,40m avec lavabo
- 1 chambre à coucher de 5,20m x 3,60m avec lavabo
- 1 salle de bains de 3,50m x 3,70m avec baignoire, lavabo et W.C.
- 1 couloir de distribution, avec monte-charge.
(La hauteur des pièces du 1er étage est de 2,80m)

au 2ème étage

- 1 grand palier de 5,00m x 6,50m
- 1 chambre de 5,70m x 4,00m
- 1 chambre de 9,50m x 3,60m
- 2 chambres de 5,00m x 5,50m avec poêles
- 1 chambre de 5,50m x 4,50m avec lavabo
- 1 chambre de 5,50m x 4,00m avec lavabo et poêle
- 1 chambre de 5,50m x 3,50m
- 1 chambre de 4,10m x 4,20m avec lavabo
- 1 chambre de 4,00m x 5,20m avec lavabo et poêle
- 1 chambre de 5,00m x 5,50m avec lavabo
- 1 chambre de 5,50m x 4,00m avec lavabo
- 1 chambre de 5,50m x 6,00m avec lavabo
- 1 chambre de 3,00m x 4,10m avec lavabo
- 1 chambre de 6,00m x 4,50m avec lavabo
- 1 salle de bain de 4,00m x 4,00m avec baignoire, lavabo et 2 W.C.
- 1 couloir de distribution.
(Ces pièces ont une hauteur de 2,20m; elles sont déjà sous le toit, mais ont leurs murs encore droits).

sous les combles: un grenier non compartimenté, accessible par un escalier assez raide et primitif.

Etat de la construction

Les murs, d'une épaisseur de 0,60m sont construits en moellons et encore très solides, ne présentant aucune trace de fissures. Le crépi dont ils sont revêtus extérieurement est en bon état. La couverture qui est en ardoises, se trouve également en bon état d'entretien.

Il en est autrement des menuiseries qui sont en sapin, sauf pour les planchers de 2 pièces en parquet de chêne, l'escalier et le plancher du palier du 2e étage qui sont également en chêne. S'agissant d'une construction édiflée il y a près de 200 ans, les menuiseries, y compris les portes, fenêtres et volets sont naturellement assez vétustes et surannées. Elles auraient grandement besoin d'être revisées, leur état d'entretien étant fort médiocre.

Il en est de même des peintures et des tentures des murs dont l'état ne laisse non seulement beaucoup à désirer, mais qui, dans plusieurs pièces, ont encore été salis par des dessins exécutés par les troupes américaines cantonnées dans le bâtiment pendant plusieurs mois.

En ce qui concerne les plafonds, ils ont, pour la plupart, été refaits à neuf par les soins des autorités al-

lemandes qui, avant leur retraite, avaient commencé des travaux de réfection pour aménager le château en maison de repos. Entre autres, elles ont fait procéder à quelques aménagements de confort moderne, notamment à l'installation de lavabos avec eau courante, de W.C. avec chasses d'eau, de 2 salles de bain et enfin à l'éclairage électrique.

Comme bâtiments annexes, il y a

1e) un grand bâtiment au fond du parc, de 16,00m de longueur 9,00m de largeur et 5,00m de hauteur. Ce bâtiment est encore bien solide. Les murs de 0,50m sont contruits en moëllons. La couverture est en tuiles plates. Le sol est recouvert de dalles. Sous le toit, il y a un grenier.

Ce bâtiment auquel un large portail donne accès et qui comporte 7 larges fenêtres dont les parties supérieures sont en forme d'ogives, pourrait servir de garage.

2e) un autre bâtiment de 9,70m x 5,50m x 7,00m de construction analogue. Au rez-de-chaussée, il y a deux grandes buanderies installées; au 1er étage se trouvent 2 chambres pour domestiques, accessibles par un escalier extérieur en bois.

3e) une serre, située près du portail d'entrée de la propriété. C'est une sorte de cave voûtée, assez spacieuse et bien aérée.

D'après les déclarations verbales de M. MERG, chargé de la vente de la propriété, le prix de celle-ci pourrait être ramené à 4 millions. Il faudrait bien entendu prévoir en plus une dépense assez forte pour les travaux de réfection et d'aménagement indispensables pour que la propriété puisse servir au but social qui semblerait motiver son acquisition par la S.N.C.F.

L'Ingénieur Principal
Chef du 8e Arrondt. V.B.

H. Cur